



FICHE SPÉ
N° 2 V1

L'Adhésion à l'Amicale des Clubs

A D H É S I O N F A C U L T A T I V E

C'est une association déclarée à la sous préfecture de Condom le 27 Novembre 1975 et son siège social est à CAZAUBON.

Un conseil d'administration de 25 membres est en place, renouvelable tous les 4 ans.

L'amicale des clubs compte à ce jour 53 Clubs. Tout club peut venir nous rejoindre tout en ayant obtenu l'approbation du conseil d'administration avec une **cotisation annuelle** de 40 €, Payable le jour de l'assemblée générale de l'amicale.

Les clubs affiliés peuvent acheter des **cartes de membres** – couleur différente tous les ans - au prix de 0.25 € la carte. Ces cartes sont distribuées le jour de l'assemblée générale aux présidents de chaque club qui les distribuent à leurs membres. Cette carte permet d'avoir une réduction sur le prix de l'entrée de la course landaise si le club organisateur est affilié à l'amicale des clubs.

Tous les ans, l'Amicale des Clubs a 3 priorités :

✖ **Le Boléro d'Argent** : Un acteur est récompensé par un boléro. Ce dernier lui est remis le jour de l'assemblée générale. Un calcul est effectué à partir de toutes les courses challenges ou formelles pointées des différents clubs affiliés à l'amicale. Tous les ans, l'amicale organise la course du Boléro d'Argent, qui depuis quelques années se déroule dans des arènes couvertes.

✖ **La Coupe de la Courtoisie** : acteur ou animateur récompensé pour sa bonne tenue, décision prise au niveau du conseil d'administration

✖ **La Coupe Pindat** : récompense un acteur suite à un vote de la commission concernée.

L'amicale des clubs propose chaque année une cuvée de vin. Sur chaque bouteille, l'écarteur qui a gagné le boléro d'argent est en photo. Possibilité d'achat par carton de 6 ou alors par valisette de 3 bouteilles.

